



“

CHARTRE GRAPHIQUE

Coeur Val de Loire
LOIR-ET-CHER ♦ LOIRE VALLEY





Cœur Val de Loire
LOIR-ET-CHER ♦ LOIRE VALLEY

Pour permettre au Loir-et-Cher de s'affirmer comme une destination touristique à part entière, il est apparu nécessaire de trouver un nom de destination pertinent.

Une étude de positionnement a montré que le département est le cœur géographique et le condensé de l'offre touristique de la région et qu'il témoigne d'une dimension humaine très forte.

C'est donc tout naturellement que l'expression *Cœur Val de Loire* (associée à *Loir-et-Cher*, mais aussi à *Loire Valley* pour une meilleure identification sur les marchés non francophones) a été retenue.

Un nouveau bloc-marque et une ligne graphique correspondante ont ainsi été réalisés.

Son application par chacun d'entre vous offre l'opportunité de diffuser une image cohérente et d'enrichir cette notion de destination.

Voici les éléments qui vous permettront de reproduire ou de décliner cette nouvelle charte graphique.



Construction

Le bloc-marque se compose de 3 éléments distincts mais indissociables. C'est un dessin vectoriel réalisé avec le logiciel Adobe Illustrator.



Couleurs

> version quadri

Le bloc-marque est conçu pour une utilisation en quadrichromie.



| | |
|----|----|
| 60 | 25 |
| 0 | 0 |

| | |
|-----|----|
| 50 | 17 |
| 100 | 0 |

| | |
|-----|----|
| 60 | 20 |
| 100 | 45 |

bleu

dégradé de verts

> équivalence Pantone (tons directs)

Si cela le nécessite, on peut utiliser le bloc-marque en 2 couleurs Pantone (bichromie).



Pantone 542

Pantone 370



Contraintes d'utilisation

> zone de protection et taille minimum d'utilisation

Le bloc-marque est utilisé sur une surface blanche. Pour permettre une cohabitation harmonieuse et assurer la lisibilité du bloc-marque, une zone de protection doit être respectée.

Le bloc-marque ne doit pas être utilisé en dessous de la taille indiquée ci-contre. Il doit autant que possible être situé en bas de page à droite.



> déclinaisons couleurs et cas particulier

Le bloc-marque peut être décliné en plusieurs modes selon le support et le choix du nombre de couleurs.

Dans certains cas, le bloc-marque peut être utilisé dans un cartouche blanc (respectez la taille minimum d'utilisation).



version noir & blanc



version blanche sur fond sombre



1 couleur



> utilisations interdites

Il est important de respecter les règles définies dans cette charte. Préserver la cohérence de son image permet de renforcer la crédibilité et l'impact.



inverser les couleurs



sur un fond coloré



changer les couleurs



sur une photo



Construction de la charte

> élément complémentaire

En adéquation avec le bloc-marque, une forme inspirée de la vague de celui-ci vient appuyer son univers graphique. Elle doit toujours être blanche.



> association de la forme avec le bloc-marque

Situé en bas de page, le bloc-marque vient se caler en bas et à droite.



> cas particulier

Dans le cas où le fond de page est blanc, il est permis d'utiliser la forme en couleur (valeur : 7 % de cyan, et 30 % de jaune).



> typographies utilisées

En harmonie avec la charte, il est conseillé d'utiliser les typographies ci-contre.

> pour les titres

DIN Medium

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

> pour le texte courant

TradeGothic condensed

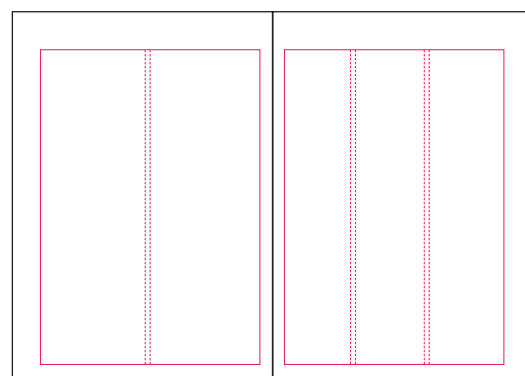
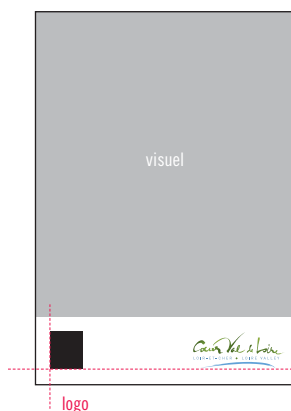
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz



Principes sur la base d'un format A4 et cas particuliers

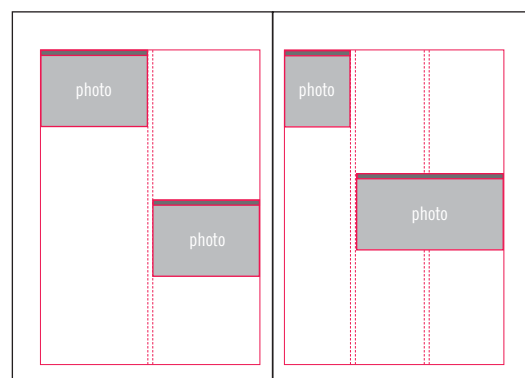
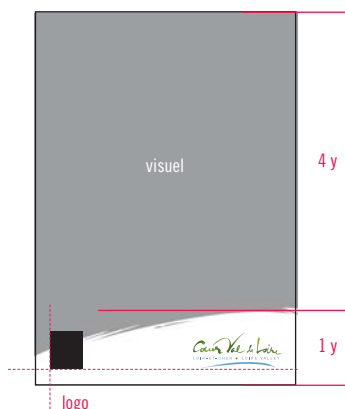
> recommandations niveau 1

Au minimum sur la couverture du projet, le bloc-marque doit se trouver en bas à droite sur un fond blanc. Votre logo doit être aligné sur la base du bloc-marque, à gauche. L'intérieur doit respecter des marges supérieures de 30 mm, inférieures de 15 mm, extérieures de 20 mm et intérieures de 10 mm, sur une base de 2 ou 3 colonnes.



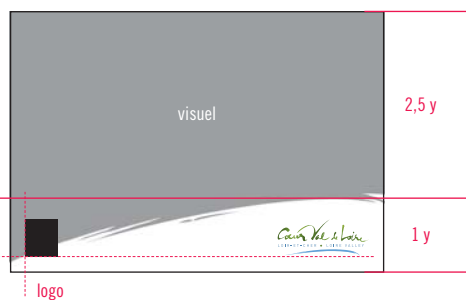
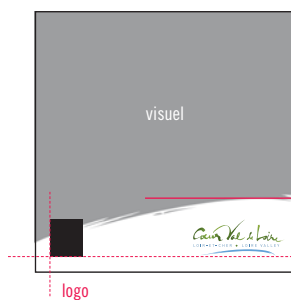
> recommandations niveau 2

En utilisant les mêmes recommandations du niveau 1, on intègre la forme (vague blanche). Les photos qui sont insérées dans la mise en page, doivent se caler sur la largeur d'1 ou 2 colonnes. Les légendes de celles-ci se présentent dans un bandeau supérieur de couleur.



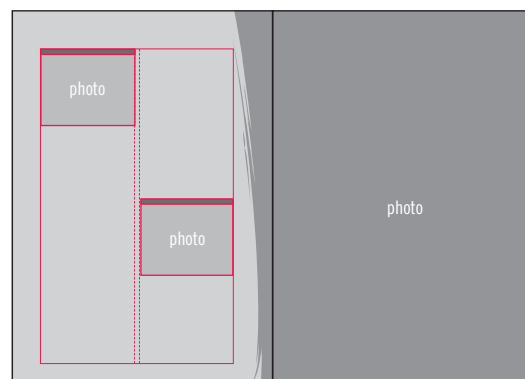
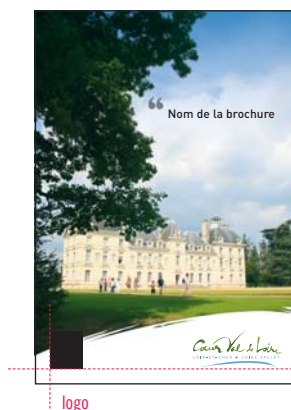
> cas particuliers

Pour les formats "carré" et "à l'italienne", respectez les proportions ci-contre.



> recommandations niveau 3

En utilisant les mêmes recommandations du niveau 2, on intègre une photo en plein format. Le titre de la brochure doit être précédé de guillemets ouverts (") et écrit en DIN Medium. On habille les pages intérieures avec la reprise de la forme sur le sens de la hauteur et on utilise de préférence une photo plein format.

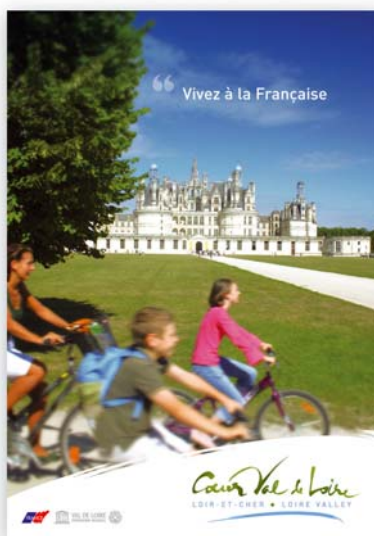




Exemples d'applications du Comité Départemental du Tourisme de Loir-et-Cher

> document d'appel

Document diffusé à l'extérieur du département pour en assurer la promotion.



1^{er} de couverture



4th de couverture

Nous mettons à votre disposition la carte (ci-dessus) situant le département en Europe. Vous pourrez l'agrandir pour préciser une localisation à l'intérieur du département.



double page intérieure

> guide pratique

Principe de mise en page intérieure.



Pour utiliser le bloc-marque et la charte graphique

1. Référez-vous aux repères de la charte.
 2. Appliquez-en les principes.
 3. Avant toute réalisation graphique et/ou mise en fabrication d'un support de communication, il est nécessaire de vérifier la conformité de votre réalisation auprès du CDT.
- Attention ! la charte graphique évoluera. En vous référant au document disponible sur www.coeur-val-de-loire.com dans la rubrique destinée aux professionnels, vous êtes assurés de disposer de la version la plus récente (format pdf).

Vous avez une hésitation, faites appel au :

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DU TOURISME DE LOIR-ET-CHER**

5 rue de la Voûte du Château
BP 149 – 41005 BLOIS Cedex

Tél. 02 54 57 00 41

Fax 02 54 57 00 47

infos@cdt41.com